

PIECES À FOURNIR

- ◆ 1 photocopie de l'acte de naissance du livret de famille au nom de l'étudiant
- ◆ 1 Photocopie de la carte d'identité recto-verso
- ◆ 1 photo d'identité
- ◆ 1 justificatif de domicile des garants
- ◆ 1 relevé d'identité bancaire ou postal au nom de l'étudiant et de la personne qui fera le chèque de caution
- ◆ 1 chèque de caution de 152,45 € à donner lors de l'inscription à l'ordre de la trésorerie principale
- ◆ 1 certificat de scolarité ou justificatif d'inscription dans l'établissement scolaire (en septembre)
- ◆ Assurance habitation locative (contrat responsabilité civile et incendie pour le matériel)
- ◆ Acceptation du règlement intérieur et acceptation de garantie (document fourni à l'inscription à signer par l'étudiant et les parents)

Si demande CAF :

- ◆ Si l'étudiant a moins de 20 ans, un certificat de radiation de l'organisme qui verse les prestations familiales aux parents
- ◆ Si l'étudiant a travaillé, les bulletins de salaire de l'année précédente en 2015 salaires 2014.
- ◆ Si l'étudiant avait déjà un logement dans un autre département, un certificat de mutation de l'organisme qui versait l'allocation logement
- ◆ N° de sécurité Sociale